



Temps de l'enfant : en route vers le projet éducatif 2019 !

La Ville a fait le choix de donner la priorité à l'éducation : 65 millions d'€ pour le Plan école, un engagement fort pour une alimentation saine, sûre et accessible pour tous les enfants, une mobilisation renouvelée autour de l'éducation artistique (tous les enfants scolarisés à Grenoble sont engagés dans des parcours de découverte artistique et culturelle mobilisant l'ensemble des équipements culturels de la Ville), éducation sportive, santé scolaire (Grenoble fait partie des 11 villes de France disposant d'un service de santé scolaire).

Depuis 2017, la Ville de Grenoble a lancé un travail approfondi d'évaluation afin que la politique menée autour des temps de l'enfant soit la mieux adaptée à leurs besoins, mais aussi à ceux des familles et des professionnels : conférence, rencontres en proximité, recueil d'avis en ligne, enquêtes quantitatives et qualitatives (à destination des agents de la ville, d'un échantillon représentatif de familles et d'un focus group d'enfants)...

Il en ressort :

➤ **Une satisfaction globale sur l'organisation actuelle :**

- convient bien aux enfants pour 91% des familles interrogées (75% tout à fait / 16% plutôt)
- est pratique pour 86% des familles interrogées (63% tout à fait / 23% plutôt)
- est adaptée à leurs moyens financiers pour 85% des familles interrogées (61% tout à fait / 24% plutôt)

➤ **Une absence de consensus sur une évolution de l'organisation du temps scolaire sur la semaine :** 42% des familles interrogées se

disent favorables à une semaine de 4 jours, 58% pour un maintien de la semaine de 4,5 jours.

➤ **Une satisfaction globale sur le périscolaire du soir :**

- 86% des familles satisfaites (44% très satisfaites / 42% satisfaites)
- 93% des enfants « contents d'aller au périscolaire » (63% très contents / 30% contents)
- de nombreux motifs de satisfaction concernant l'encadrement
- un besoin d'être mieux informés sur les contenus du périscolaire tout au long de l'année.

Avec ces éléments, le comité de pilotage du Projet éducatif de territoire, qui associe des représentants de l'ensemble de la communauté éducative (ville de Grenoble, Education nationale/DASEN et directeurs d'écoles, CAF, représentants de parents délégués, acteurs socioculturels), a décidé de ne pas s'engager dans un processus de dérogation à l'organisation légale de la semaine scolaire et de rester sur une organisation à 4,5 jours par semaine.

Par ailleurs, dans la continuité du travail mené ces dernières années, **la Ville souhaite renforcer l'amélioration du périscolaire** en prenant en compte les remarques des familles, dans la perspective du prochain projet éducatif 2019-2022.

Afin d'associer l'ensemble de la communauté éducative à cette amélioration (information des familles, pause méridienne, charnière entre le temps de l'école et le temps de la famille...) une réunion publique se tiendra :

Pour ce faire, une **réunion publique** se tiendra :

le jeudi 22 novembre à 18 heures à l'Hôtel de Ville

Elle permettra de faire un retour complet sur l'évaluation menée et de proposer des pistes de travail sur les améliorations à apporter, dans l'intérêt de l'enfant, le respect de l'organisation des familles et du cadre de travail des professionnels.

Plus d'info sur la [page « temps de l'enfant »](#) du site Internet de la Ville.